

BROCHURE INFORMATIVE

Cette chaussure à usage professionnel, de la marque GARMARYGA et/ou MADNESS, a été dessinée, certifiée et fabriquée selon les exigences des Normes Européennes.

Le modèle qui vous est offert porte la marque CE. Par conséquent, il est conforme aux exigences essentielles prévues par la directive européenne CEE/89/686 relative aux Equipements de Protection Individuelle (EPI), ce qui garantit son innocuité, un grand confort, une grande solidité et une protection anti-chutte et anti-dérapante. De plus, cette chaussure a été soumise à un examen CE de type, dans un organisme européen notifié.

Les bottes professionnelles ont été dessinées afin de garantir une protection anti-dérapante sur des sols peu stables.

MARQUAGE

En plus du marquage CE sur les chaussures se trouvent les indications suivantes:

- Norme européenne: EN-ISO 20.345:2004, EN-ISO 20.347:2004, EN 345, EN 347, sur une étiquette en tissu présente sur la languette ou sur la tige.
- Des symboles en relation à la protection fournie: sont indiqués sur une étiquette en tissu présente sur la languette ou sur la tige.
- Référence du modèle: indiquée sur une étiquette en tissu présente sur la languette ou sur la tige.
- Taille: en relief sur la semelle
- Date de fabrication: le trimestre et l'année apparaissent en relief sur la semelle.

USAGE, ENTRETIEN ET EXPIRATION

La durée de vie de cette chaussure est directement liée aux conditions d'utilisation et d'entretien. C'est pourquoi l'utilisateur devra faire un contrôle régulier de son état pour s'assurer de son efficacité. Le fabricant conseille :

- Changer quotidiennement de chaussettes.
- Assurer une bonne ventilation de la chaussure chaque fois que c'est possible et, en cas de transpiration importante, en utiliser alternativement 2 paires.
- Ne pas laisser une autre personne réutiliser la chaussure.
- Entretenir régulièrement le cuir avec une cirage de qualité et brosser la semelle.
- La sécher si nécessaire mais sans l'exposer à une température excessive.
- La conserver dans un endroit sec et aéré.
- La transporter dans son emballage carton.

À cause de nombreux facteurs (humidité pendant l'emmagasinage et modification de la structure des matériaux avec le temps), il est impossible de donner une durée exacte d'emmagasinage de la chaussure.

En général, pour les chaussures de poliuretane, on peut compter sur une durée maximale de 5 ans. Cette période est applicable à des chaussures neuves, emballées et conservées de façon contrôlée, évitant de grandes différences de températures et une certaine humidité.

Note importante: La date de fabrication se trouve sur la semelle.

Nous n'acceptons pas les rendus si la chaussure a plus de 5 ans.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Chaussure de sécurité à usage professionnel:

SB: La chaussure de Sécurité a un bout qui résiste à un choc d'une force équivalente à 200J, et à une pression de 15 KN. La semelle est résistante aux hydrocarbures.

S1: Comme SB plus: Talon fermé. Antistatique. Absorption de l'énergie au talon.

S2: Comme S1 plus: Cou-de-pied résistant à l'eau.

S3: Comme S2 plus: Semelle intérieure résistante à la perforation. Semelle saillie.

Chaussure de travail à usage professionnel:

OB: La chaussure répond aux conditions de base pour usage professionnel. Elle doit posséder certaines caractéristiques de protection en relation à la chaussure complète.

O1: Comme OB plus: Zone du talon fermée. Antistatique. Absorption de l'énergie au talon.

O2: Comme O1 plus: Cou-de-pied résistant à l'eau

O3: Comme O2 plus: Résistance à la perforation. Semelle saillie.

AUTRES SYMBOLES DE PROTECTION

P: Résistance à la perforation du semelage (minimum 1.100 N)

WRU : Résistance à la pénétration et à l'absorption d'eau de la tige.

HRO : Résistance à la chaleur par contact direct (300°C pendant 1 min.) de la semelle.

CI : Insolation du semelage contre le froid.

HI : Insolation du semelage contre la chaleur.

E : Capacité d'absorption d'énergie du talon. Minimum 20 J.

WR: Chaussure résistante à l'eau.

M: Protection du métatarse.

CR: Cou-de-pied résistant à la coupe.

FO: Semelle résistante aux hydrocarbures.

I: Isolation électrique (Dielectrique)

C: Chaussures conductrices. Résistance

Résistance électrique $< 0,1 M\Omega$.
A: Chaussures antistatiques, Résistance électrique comprise entre $0,1 M\Omega$ y $1.000 M\Omega$.
Il convient d'utiliser des chaussures antistatiques lorsqu'il est nécessaire de minimiser l'accumulation de charges électrostatiques, par leur dissipation, évitant ainsi le risque d'inflammation des vapeurs, ou substances inflammables et si le risque de choc électrique d'un appareil électrique ou d'un élément sous tension n'a pas été complètement éliminé (tension jusqu'à 250 V).

La résistance électrique de ce type de chaussure peut être modifiée de manière significative par la flexion, la contamination ou par l'humidité. Ce genre de chaussure ne remplira pas sa fonction si elle est portée dans des conditions humides. Par conséquent, il est nécessaire de s'assurer que la produit est capable de remplir sa mission correctement pendant sa durée de vie. Il est conseillé au porteur d'établir un essai effectuer sur place et de vérifier la résistance électrique intervalles fréquents et réguliers surtout dans les zones à haut risque.

Dans les secteurs où les chaussures antistatiques sont portées, la résistance au soi doit être telle qu'elle n'annule pas la protection donnée par les chaussures.

Au porter, aucun élément isolant ne doit être introduit entre la semelle première et le pied du porteur. Si un insert est placé entre la semelle première et le pied, il convient de vérifier les propriétés électriques de la combinaison / insert.

Anti-dérapante:

SRA: Anti-dérapante sur les sols en céramique savonnée.

SRB: Anti-dérapante sur les sols en acier glycérolé.

SRC: Anti-dérapante sur les deux types de sols.

SEMELLES INTERIEURES

La chaussure, qui est fournie avec des semelles intérieures, a été testées avec celles-ci. Cette chaussure doit toujours être utilisée avec la semelle incorporée et celle-ci doit être remplacée uniquement par une autre comportant les mêmes caractéristiques apportées par le fabricant de la chaussure.

La chaussure fournie sans semelle intérieure a été testée sans elle. Nous vous avertissons que l'incorporation d'une semelle peut modifier les propriétés de protection de celle-ci.

CENTRES NOTIFIÉS

INESCOP, Polígono Campo Alto, 03600 ELDA (Alicante), Organisme Européen Notifié, N° 0160.